



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES LETTRES**

*Version officielle du 6 septembre 2006*

**Section de langue et de littérature françaises**

**Département de linguistique**

## **PLAN D'ÉTUDES**

# **LINGUISTIQUE**

**Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA)**

**Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA)**

**Entrée en vigueur: octobre 2005**

### ***Présentation de la discipline***

La linguistique est la discipline qui s'occupe de l'étude scientifique du langage humain. Elle étudie la structure des langues naturelles, essayant d'en identifier les propriétés générales et constitutives. Ce faisant, la linguistique développe des outils et des techniques d'analyse des phénomènes linguistiques qu'elle rend disponibles pour les études applicatives liées au langage (description des langues, didactique, applications informatiques, études du développement et des troubles du langage, etc.).

Parmi les questions abordées par la discipline, un rôle central est accordé à l'étude de la 'faculté de langage', l'ensemble des capacités cognitives propres à notre espèce qui d'une part ont rendu possible la constitution des langues humaines, et d'autre part permettent à chaque individu la maîtrise et l'utilisation de sa langue maternelle. Cette étude peut s'articuler autour de trois questions. Il s'agit d'abord de caractériser en quoi consiste la connaissance d'une langue particulière. Quel type de système forment les connaissances intuitives que chaque locuteur a de sa langue maternelle ? Comment peut-on l'exprimer de façon explicite et précise ? Une deuxième question est de savoir comment la connaissance d'une langue est mise en œuvre dans la communication. Il s'agit, par exemple, de déterminer les interactions entre le système linguistique et le contexte non linguistique. Une troisième question est de savoir comment la connaissance linguistique est acquise par l'enfant, notamment quel est le rôle de l'expérience langagière dans l'acquisition de cette connaissance.

### ***Organisation du plan d'études***

Le Département de linguistique offre un programme de formation complet. Le Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA) consiste en une initiation à la discipline ainsi qu'en un éventail de cours et de séminaires plus avancés. La Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA) comporte des séminaires avancés dans des domaines divers de la linguistique, permettant une spécialisation. Le programme post-grade en linguistique offre, dans le cadre de l'école doctorale du triangle Azur, une formation spécialisée dans les différents domaines de la linguistique. Ce programme relève d'un plan d'études spécifique.

## Plan d'études du Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA)

Le plan d'études du Baccalauréat universitaire de linguistique est conçu de façon progressive. Les études des deux premiers niveaux sont organisées en forme de tronc commun dont le but pédagogique est d'offrir une formation de base solide en linguistique. Cette formation fournit les outils permettant à l'étudiant-e de poursuivre ses études de façon plus indépendante à partir du troisième niveau, avec des séminaires spécialisés dans des domaines divers de la linguistique.

Les modules BA1 à BA6 sont enseignés et évalués en français. Le module BA7 n'est pas soumis à cette contrainte.

Il est fortement recommandé que le programme du BA en linguistique établi par l'étudiant-e soit supervisé par les responsables du Département de linguistique.

### Premier niveau

Le premier niveau se compose de deux modules, BA1 et BA2. Le cours d'*Introduction aux sciences du langage*, 2h/A, et le TP/séminaire associé, 2h/A, constituent le module BA1; le cours *Langage et cognition*, 2h/Sem, et le cours *Histoire de la linguistique*, 2h/Sem sont des demi-modules qui constituent ensemble le module BA2.

### Deuxième niveau

Le programme de deuxième niveau comprend deux modules, BA3 et BA4. Le séminaire *Syntaxe* et les TP associés constituent le module BA3. Le séminaire *Sémantique et pragmatique* et les TP associés constituent le module BA4. Condition d'admission à BA3 et BA4: réussite du module BA1 au préalable.

### Troisième niveau

L'étudiant-e peut composer son programme de manière libre, en choisissant les enseignements des modules parmi les séminaires proposés par le Département (voir ci-dessous).

BA5 est composé de deux demi-modules (à 6 crédits chacun). Chaque demi-module comporte un enseignement de 2h annuelles au minimum ou de deux enseignements de 2h semestrielles au minimum.

BA6 comporte un minimum de 2h d'enseignements annuels et peut être composé de deux enseignements de 2h semestrielles.

Le module BA7 est un module linguistique libre. Il se base soit sur un ou des enseignement(s) proposé(s) au Département de linguistique, soit sur un ou des enseignement(s) en rapport avec l'étude du langage donné(s) dans d'autres départements de la Faculté des lettres (par exemple, didactique des langues secondes (ELCF), informatique pour les sciences humaines, philosophie du langage, logique, etc.), ou à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (p. ex. psycholinguistique) ou à la Faculté des sciences économiques et sociales (p. ex. sociolinguistique). La constitution du module BA7 est soumise à l'accord préalable de la direction du Département de linguistique.

Le Département publie chaque année une liste des enseignements spécifiques. Cette liste englobe, en général, des enseignements sur les thèmes suivants :

- ◀ Acquisition du langage
- ◀ Syntaxe avancée
- ◀ Sémantique et pragmatique
- ◀ Phonétique et phonologie
- ◀ Syntaxe diachronique
- ◀ Grammaire d'une langue non indo-européenne
- ◀ Analyse du discours
- ◀ Linguistique saussurienne

**PROGRAMME DU BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE (BA) EN LINGUISTIQUE****Niveau 1**

<b>BA1</b>	<b>Introduction aux sciences du langage</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Initiation aux domaines centraux de la linguistique, à savoir, la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique.	
Enseignements	CR, 2h/A Introduction aux sciences du langage TP/SE, 2h/A Travaux pratiques associés au cours et/ou séminaire d'approfondissement	
Attestation	Attestation à obtenir dans le cadre des TP et/ou du SE selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (4 heures) portant sur l'ensemble des enseignements du module.	
Condition	L'attestation doit être acquise pour se présenter à l'examen.	

<b>BA2</b>	<b>Langage, cognition et histoire de la linguistique</b>	<b>2 x 6 crédits</b>
Ce module est composé de deux demi-modules, comme suit :		
<b>Demi-module BA2a</b>	<b>Langage et cognition</b>	<b>6 crédits</b>
Description	Introduction aux rapports entre la linguistique et les connaissances et découvertes issues des sciences de la cognition.	
Enseignement	CS, 2h/Sem	
Evaluation	Contrôle continu selon des modalités définies en début d'enseignement.	
<b>Demi-module BA2b</b>	<b>Histoire de la linguistique</b>	<b>6 crédits</b>
Description	Introductions aux grands courants de la linguistique.	
Enseignement	CS, 2h/Sem	
Evaluation	Contrôle continu selon des modalités définies en début d'enseignement.	

**Niveau 2**

<b>BA3</b>	<b>Syntaxe</b>	<b>12 crédits</b>
Condition d'accès	Réussite de BA1 au préalable.	
Description	Introduction approfondie à la théorie de la syntaxe.	
Enseignements	CS, 2h/A Introduction à la syntaxe TP 2h/Sem Travaux pratiques associés au cours	
Attestation	Attestation à obtenir dans le cadre des TP et/ou du CS selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes) sur l'ensemble des enseignements du module.	

<b>BA4</b>	<b>Sémantique et pragmatique</b>	<b>12 crédits</b>
Condition d'accès	Réussite de BA1 au préalable.	
Description	Introduction approfondie aux théories de la sémantique et de la pragmatique	
Enseignements	CS, 2h/A Introduction à la sémantique et à la pragmatique TP 2h/Sem Travaux pratiques associés au cours	
Evaluation	Contrôle continu selon des modalités définies en début d'enseignement, portant sur le contenu du CS et des TP.	

## Niveau 3

<b>BA5</b>	<b>Séminaires de linguistique I et II</b>	<b>2 x 6 crédits</b>
Condition d'accès	Avoir suivi les deux modules BA3 et BA4 au préalable et avoir réussi au moins l'un de ces deux modules.	
Ce module est composé de deux demi-modules, comme suit :		
<b>Demi-module BA5a</b>	<b>Séminaire de linguistique I</b>	<b>6 crédits</b>
Description	Séminaire(s) à choisir à partir de la liste des enseignements du Département publiée chaque année	
Enseignement	SE, 2h/A ou 2 SE, au minimum 2h/Sem chacun	
Attestation	Attestation basée sur un travail écrit et/ou un exposé oral dans le cadre du séminaire (ou de l'un des séminaires), selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes)	
Condition	Si le demi-module est constitué de deux enseignements (2 séminaires), l'attestation est acquise dans un séminaire et l'examen oral porte sur l'autre séminaire.	
<b>Demi-module BA5b</b>	<b>Séminaire de linguistique II</b>	<b>6 crédits</b>
Description	Séminaire(s) à choisir à partir de la liste des enseignements du Département publiée chaque année	
Enseignement	SE, 2h/A ou 2 SE, au minimum 2h/Sem chacun	
Attestation	Attestation basée sur un travail écrit et/ou un exposé oral dans le cadre du séminaire (ou de l'un des séminaires), selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (environ 30 minutes).	
Condition	Si le demi-module est constitué de deux enseignements (2 séminaires), l'attestation est acquise dans un séminaire et l'examen oral porte sur l'autre séminaire.	
<b>BA6</b>	<b>Séminaire de linguistique III</b>	<b>12 crédits</b>
Condition d'accès	Avoir suivi les deux modules BA3 et BA4 au préalable et avoir réussi au moins l'un de ces deux modules.	
Description	Séminaire(s) à choisir à partir de la liste des enseignements du Département publiée chaque année	
Enseignement	SE, 2h/A ou 2 SE, au minimum 2h/Sem chacun	
Attestation	Attestation basée sur un travail écrit d'une vingtaine de pages sur un sujet déterminé en consultation avec l'enseignant.	
Evaluation	Examen écrit (4 heures) portant sur le contenu du séminaire ou des séminaires et leur(s) bibliographie(s).	
Condition	Si le module est constitué de deux enseignements (2 séminaires), l'attestation est acquise dans un séminaire et l'examen écrit porte sur l'autre séminaire.	
<b>BA7</b>	<b>Module libre</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Séminaire(s) en rapport avec les sciences du langage à choisir d'entente avec les responsables du Département parmi la liste suivante <ol style="list-style-type: none"> <li>1. linguistique (départements de linguistique, de langues vivantes, etc.),</li> <li>2. didactique des langues secondes (ELCF),</li> <li>3. informatique pour les sciences humaines,</li> <li>4. philosophie du langage,</li> <li>5. logique,</li> <li>6. psycholinguistique (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation),</li> <li>7. sociolinguistique (Faculté des sciences économiques et sociales).</li> </ol>	
Enseignement	SE, 2h/A ou 2 SE, au minimum 2h/Sem chacun	
Attestations, Evaluation, Conditions	Selon le plan d'études de la discipline concernée	

## Plan d'études de la Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA)

La Maîtrise de linguistique est composée de trois modules obligatoires, MA1, MA2 et MA3, de trois modules à options, MA4, MA5 et MA6 et d'un mémoire. Chaque module équivaut à 12 crédits ECTS et le mémoire à 48 crédits ECTS. Chaque module est composé soit d'un enseignement annuel d'un minimum de deux heures hebdomadaires soit de deux enseignements semestriels d'un minimum d'une heure hebdomadaire chacun.

MA1 et MA3 sont des modules de syntaxe. MA2 est un module de sémantique, pragmatique et discours. Les enseignements spécifiques de la Maîtrise en linguistique sont publiés chaque année et peuvent varier d'une année à l'autre.

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option est libre. Il est suggéré à l'étudiant-e qui souhaiterait approfondir ses connaissances en sciences du langage de choisir ses modules MA4-MA6 dans la liste suivante:

- Philosophie du langage (Département de philosophie)
- Logique (Département de philosophie)
- Linguistique informatique (Informatique pour les sciences humaines)
- Psycholinguistique (Faculté de psychologie)
- Sociolinguistique (Faculté des sciences économiques et sociales)
- Didactique des langues secondes (Ecole de langue et de civilisation françaises, ELCF)

Le mémoire est un travail écrit d'environ 60 à 100 pages (environ 120'000 - 200'000 signes, sans les annexes), préparé sous la direction d'un-e professeur-e ou d'un-e MER du Département. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance (environ 60 minutes). Les étudiant-e-s qui préparent leur mémoire participeront régulièrement et activement aux séminaires de recherche du Département.

Le module MA1 est enseigné et évalué en français. Les autres modules de la Maîtrise universitaire peuvent être enseignés et/ou évalués en français ou en anglais. Sur demande de l'étudiant-e, l'évaluation peut se dérouler en français.

### PROGRAMME DE LA MAÎTRISE UNIVERSITAIRE (MA) EN LINGUISTIQUE

<b>MA1</b>	<b>Théorie syntaxique</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Thèmes et problèmes en théorie syntaxique contemporaine	
Enseignements	SE, 2h/A ou 2 SE de 1h/A chacun.	
Attestation	Attestation selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (4 heures) portant sur l'ensemble des enseignements du module.	
Condition	Si le module est composé de deux séminaires, une attestation différente est requise dans chaque séminaire.	
<b>MA2</b>	<b>Sémantique, pragmatique et discours</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Thèmes et problèmes en sémantique et en pragmatique. Aspects divers de la théorie du discours.	
Enseignements	3 SE de 2h/Sem chacun.	
Attestation	Attestation selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'ensemble des enseignements du module.	
Condition	Une attestation différente est requise pour chaque enseignement.	
<b>MA3</b>	<b>Syntaxe comparative</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Problèmes de syntaxe comparative.	
Enseignements	SE, 2h/A ou 2 SE de 1h/A chacun.	
Evaluation	Contrôle continu selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition	Si le module est composé de deux séminaires, un contrôle continu différent est requis dans chaque séminaire.	
	<b>Mémoire</b>	<b>48 crédits</b>

## **MODULES OFFERTS AUX ÉTUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES**

(Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.)

### **Au niveau du BA ou du MA**

BA1 et BA2 sont offerts comme modules à option aux étudiant-e-s d'autres disciplines.

Les modules BA3 et BA4 sont également proposés comme modules à option aux étudiant-e-s d'autres disciplines, à condition qu'ils ou elles aient réussi le module BA1 ou puissent justifier d'une formation jugée équivalente.

Lorsque ces modules sont choisis pour le MA, ils font l'objet de modalités d'évaluation adaptées au niveau.

### **Au niveau du MA**

Les modules MA1, MA2 et MA3 sont disponibles comme modules à option pour les étudiant-e-s des autres disciplines.